

# Les assistantes maternelles agréées

Les assistantes maternelles du secteur libre dépendent du Département des Yvelines. Le service dédié aux assistants maternels contrôle leur activité et gère les agréments (formations).



## DEVENIR PARENTS EMPLOYEURS

La rémunération, et les contrats sont gérés directement par les parents qui deviennent alors employeurs. Ils doivent :

- Établir, en accord avec l'assistante maternelle, un contrat de travail qui fixe les modalités d'accueil, son salaire, selon la convention collective en vigueur.
- Faire une demande de complément de libre choix de mode de garde auprès de la CAF qui verse une allocation à la famille en fonction de leurs revenus et prend en charge les cotisations salariales des employés.

La CAF transmet le dossier à l'URSSAF qui attribue à la famille un numéro d'employeur afin de déclarer, chaque mois, les salaires versés.

## AUTRES INFOS UTILES :

- Rechercher une assistante maternelle sur le site Monenfant.fr : [Trouver un mode d'accueil - monenfant.fr](#)
- Evaluer votre montant d'aide CMG (Complément Mode de Garde) et votre reste à charge : [Évaluer votre reste à charge et votre complément de libre choix du mode de garde \(CMG\) - Urssaf.fr](#)
- Demander la CMG : [CAF - Réforme du CMG : une aide plus adaptée pour les familles](#)

## Infos pratiques

**Le CMG** est une prestation familiale qui permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants au domicile d'un assistant maternel.

**Depuis le 1er septembre 2025**, le calcul du montant du CMG rémunération est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles : nombre d'enfants à charge et niveau de ressources.

Il s'agit également de rapprocher le coût, pour une famille, entre un accueil en crèche et l'emploi d'un assistant maternel.

**Le nouveau calcul est appliqué automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi, vous n'avez aucune démarche à faire. Vous êtes donc informé du montant de votre CMG lors de votre déclaration de septembre 2025.**

## Documents

[Liste des assistantes maternelles agréées de Magny-les-Hameaux](#)  
[Liste des adhérentes Les p'tits pas](#)

